



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1240

Approbation d'une convention relative aux modalités de cession de l'œuvre « Petra Silva » de l'artiste Ghyslain Bertholon (cession, installation, entretien et conservation, étendue des droits d'auteur de l'œuvre) entre la Ville de Lyon et l'artiste Ghyslain Bertholon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 13 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1240 - APPROBATION D'UNE CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE CESSION DE L'ŒUVRE « PETRA SILVA » DE L'ARTISTE GHYSLAIN BERTHOLON (CESSION, INSTALLATION, ENTRETIEN ET CONSERVATION, ETENDUE DES DROITS D'AUTEUR DE L'ŒUVRE) ENTRE LA VILLE DE LYON ET L'ARTISTE GHYSLAIN BERTHOLON (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

A l'issue de la concertation menée en 2007 à la Duchère (Lyon 9^e) sur le projet d'aménagement de la place Abbé Pierre et du square Averroès, un groupe d'habitants a souhaité engager une réflexion sur la problématique de l'art urbain. A la suite de cette sensibilisation, habitants, techniciens et élus ont été convaincus qu'implanter de nouvelles œuvres d'art dans le quartier serait un atout fort pour le territoire, le projet culturel et le projet urbain. Les participants ont émis le souhait d'être associés à une démarche de concertation portant sur une intervention artistique pérenne à la Duchère.

C'est ainsi qu'une opération de concertation a été conduite en 2010-2011 avec les habitants qui le souhaitaient, en lien avec la Mission de Coopération Culturelle et la Mission Lyon-la Duchère, pour l'implantation d'une œuvre à la Duchère. Il a été décidé de lancer un marché public portant sur l'acquisition et la conception d'une œuvre d'art à planter dans le parc du Vallon (Duchère, Lyon 9^e). Les habitants ont participé à la rédaction d'un cahier des charges et au jury consultatif.

L'artiste Ghyslain Bertholon a été retenu à l'issue de cette consultation. L'œuvre a été produite et installée parc du Vallon début mai 2015. Une démarche de médiation a été menée pour favoriser son implantation dans le quartier.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de cession de l'œuvre « Petra Silva » de l'artiste Ghyslain Bertholon : cession, installation, entretien et conservation, étendue des droits d'auteur de l'œuvre.

Vu ladite convention ,

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1 - La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'artiste Ghyslain Bertholon, relative aux modalités de cession de l'œuvre « Petra Silva » de l'artiste Ghyslain Bertholon (cession, installation, entretien et conservation, étendue des droits d'auteur de l'œuvre) est approuvée.

2 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN